

PROJET DE RENOUVELLEMENT URBAIN MOSSON
ZAC SUD MOSSON
CONCERTATION PREALABLE

Le quartier de la Mosson a été retenu comme quartier d'intérêt national au titre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU). Une convention a été signée le 23 juillet 2021 par la Ville de Montpellier et Montpellier Méditerranée Métropole avec l'ANRU et l'ensemble des partenaires.

Le sud du quartier va faire l'objet d'une importante transformation et du fait de la complexité du projet, sa mise en œuvre nécessite la création d'une Zone d'Aménagement Concerté (ZAC). Ses objectifs et l'engagement de la concertation liée ont été approuvés par délibération de Montpellier Méditerranée Métropole en date du 28 septembre 2021.

Les objectifs poursuivis pour ce projet de ZAC sont les suivants :

- Diversifier l'offre de logements par la construction de programmes neufs ;
- Redynamiser l'activité commerciale dont l'offre sera attractive à la fois pour la population du quartier, les actifs du secteur et la population extérieure ;
- Confirmer le rôle du quartier de la Mosson dans la dynamique métropolitaine en proposant une nouvelle offre tertiaire et des locaux pour les artisans ;
- Aménager des espaces publics qualitatifs, sécurisés et attractifs, vecteurs d'une nouvelle urbanité ;
- Favoriser les greffes urbaines avec la ville existante.

Une concertation préalable à la création de la ZAC sera organisée du mardi 5 avril 2022 au lundi 2 mai 2022 inclus.

Un dossier relatif au projet de ZAC ainsi qu'un cahier sur lequel chacun pourra formuler son avis et ses observations, sera mis à la disposition du public du lundi au vendredi (sauf jours fériés), à l'accueil de l'Hôtel de Métropole (aux heures d'ouverture des bureaux de la Métropole, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00), ainsi qu'à l'accueil de la Mairie de Proximité Mosson aux adresses suivantes :

Hôtel de Métropole
50 place Zeus
34 045 Montpellier

Mairie de proximité Mosson
111, rue de Tipasa
34080 Montpellier

Le dossier est également consultable sur le site internet de Montpellier Méditerranée Métropole.

Une réunion publique de concertation se tiendra le vendredi 15 avril 2022 à 18h30 à la maison pour tous Léo Lagrange, 155 rue de Bologne, 34 080 Montpellier.